Les postes de dépenses pour 2010-2012 témoignent des secteurs qui alimentent l'activité. Ce sont principalement :

- les investissements publics : 39,2% du montant total des dépenses (16,6% du PIB) ;
- la masse salariale : 26,8% des dépenses (11% du PIB) ;
- les transferts courants, dont les transferts sociaux et les subventions : 27% des dépenses (11,4% du PIB).

b. Des effectifs et des salaires croissants dans la Fonction publique

Sur le terme plus long, pour la période 2006-2011, les dépenses inhérentes aux rémunérations et aux transferts sociaux accaparaient 84% de la dépense budgétaire en faveur du fonctionnement. La dépense de fonctionnement a été multipliée par près de trois fois entre 2006 et 2011 (prévision de dépense de fonctionnement, loi de finances complémentaire).

Deux facteurs concourent à cette hausse :

- l'accroissement des effectifs de la Fonction publique : ces effectifs sont passés de 1 296 981 en 2006 à 1 803 393 en 2011 ;
- la revalorisation des salaires et indemnités de la Fonction publique (leur poids dans la dépense de fonctionnement ne cesse de croître, passant de 42% en 2006 à 50% en 2010). Le ratio rémunération/PIB est passé de 7,1% à 11,8%. Cette dépense a la particularité d'être incompressible, au risque de mettre en cause la stabilité et l'ordre public, tout en alimentant les tensions inflationnistes.

L'inflation a atteint 8,9% en 2012 – son plus haut niveau depuis 15 ans – à la suite d'une forte augmentation des dépenses courantes qui a abouti à un excès de liquidités. L'inflation a, néanmoins, ralenti en 2013.

c. Des transferts sociaux colossaux

L'évolution récente de l'économie nationale obéit, par ailleurs, à un régime de croissance fortement marqué par le poids des transferts sociaux. La lourde masse des transferts sociaux représente l'indicateur le plus marquant de l'échange de la paix sociale contre la distribution de rentes. Les transferts sociaux ont été multipliés par cinq entre 2000 et 2011 pour atteindre 1 898 milliards de dinars, 13,9% du PIB. C'est le dernier épisode d'une politique sociale jamais démentie.

Evolution des transferts sociaux entre 2006 et 2011 (en milliards de dinars)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Total t. soc.	625	839	1083	1208	1239	1898
Dont soutien au logement	155	251	210	196	326	740
Dont soutien à l'éducation	51	62	75	78	88	89
Dont soutien à la santé	74	108	151	177	199	221
Dont soutien aux prix	7	30	157	160	80	225
- Blés	7	30	157	160	80	225
- Poudre de lait		11	27	32	16	45
% du PIB	7,4	8,9	9,8	11,9	10,3	13,9

Source : ministère des Finances, «Le comportement de la dépense publique sur la période 2006-2011, Alger, 2014».

d. Une efficience sociale relative

Il reste cependant à s'assurer de la qualité de ces transferts. Leur qualité est démentie par :

- la reproduction d'une population pauvre ;
- un taux de chômage encore élevé ;
- une faible qualité des emplois créés ;
- le poids de l'informel ;
- un déficit de mobilité.

. Le ratio de la population pauvre (en fonction du seuil de pauvreté national, en % de la population) élevé : 22,6% en 1995, contre 12,2% en 1988. Pour la période actuelle, le FMI se montre rassurant : «La croissance économique en Algérie au cours de la dernière décennie a été relativement plus favorable aux pauvres qu'aux riches, en aidant à réduire les inégalités.

Une analyse des données de l'enquête des ménages indique que le coefficient de Gini de l'Algérie est passé de 0,34 en 2000 à 0,31 en 2011, soit une augmentation de la part des dépenses des ménages les plus pauvres par rapport aux dépenses totales des ménages dans l'économie. En moyenne, de tous les ménages, les dépenses réelles ont augmenté de 6,4% au cours de la même période. La plus forte croissance a profité aux 10e et 30e déciles, tandis que la plus faible croissance s'est produite dans le décile le plus riche.»

. Le chômage est en diminution depuis 2000 : 29% en 2000 – 15,3% en 2005 – 10,2% en 2009. Cette impulsion particulière est également à inscrire sur le compte des mesures d'urgence prises en févier 2011 qui ont accru le nombre de bénéficiaires d'insertions professionnelles de 600 000 personnes tout en doublant le nombre de créations d'entreprises inscrites au titre de divers dispositifs d'aide.

Ce qui, de l'avis du Fonds monétaire international, fera reculer encore plus le chômage au cours des dernières années : 9,7% en 2012 et 9,3% en 2013. Nous sommes loin des statistiques explosives de 2000 lorsque le taux de chômage atteignait les 29% de la population active, soit 2,5 millions de personnes dont 1,4 million de jeunes. Le taux de chômage a été divisé par trois au cours des dix années suivantes. De fait, un exploit. Sur le plan quantitatif, en termes de masse, nous faisons certainement mieux que des pays membres de la zone sud de l'espace euro, comme la Grèce, l'Espagne, le Portugal ou l'Italie, en passe de devenir exportateurs de main-d'œuvre.

Il reste toutefois à nous assurer que les dispositifs de soutien à l'emploi des jeunes ne sont pas de simples revenus minimum de maintien à des occupations alimentaires durables tant que la manne pétrolière est là pour en assurer le financement. Il ne suffit donc pas de disposer de ressources abondantes pour assurer de bons emplois. Une étude de la Banque mondiale sur notre région souligne que «trois moyens d'action sont essentiels pour créer de l'emploi durable dans la région Mena : une gestion macroéconomique prudente, une réglementation judicieuse de l'activité économique et la bonne gouvernance».

. Autre enseignement : **«La qualité des emplois** disponibles importe tout autant que leur quantité.»

Pour l'essentiel, le tableau que dresse l'ONS dit ceci à propos du sous-emploi :

- primo, qu'il est plus présent en milieu rural par rapport aux zones urbaines ;
- secundo, qu'il semble affecter davantage les femmes que les hommes ;
- tertio, qu'il touche les populations les moins instruites et celles qui ne sont pas pourvues de diplômes ;
- et, quatro, qu'il est particulièrement marquant parmi les 15-24 ans.

. Autre fâcheuse caractéristique de l'emploi dans notre pays : il ne couvre pas forcément contre **les aléas de la vie**. Cela ressort de ce que «sur les 9 735 000 occupés, 4 879 000 personnes ne sont pas affiliées au régime de la sécurité sociale, soit un occupé sur deux», selon une récente enquête de l'ONS. Si l'on se rapporte aux données du Fonds monétaire international, l'emploi informel a évolué comme suit, de décennie en décennie :

- 21,4 % en 1980,
- 25, 4 % en 1990.

En 2010, selon l'ONS, la moitié de la population occupée n'était pas affiliée à la sécurité sociale, soit un taux de 50,4% de l'ensemble des travailleurs occupés. 69,1% des salariés non permanents et 80,1% des travailleurs indépendants n'étaient pas affiliés à la sécurité sociale durant la même période. Plus précisément, sur les 9 472 000 travailleurs occupés recensés, 4 778 000 personnes ne sont pas affiliées au régime de la sécurité sociale, soit un occupé sur deux.

La proportion des occupés du monde rural qui ne sont pas affiliés à la sécurité sociale représentante 60,1%, tandis qu'elle est de 46,3% dans le monde urbain. Des progrès ont été réalisés si l'on croit une enquête de l'ONS de 2014 qui affiche le chiffre de 42,4% des travailleurs sondés par l'organisme. La non-affiliation à la Sécurité sociale touche l'ensemble des secteurs d'activité économiques du secteur privé. 72,1% de l'emploi total dans le privé est au noir. Certaines branches sont plus touchées que d'autres, notamment l'agriculture (85,3%) et le secteur du BTP (75,6%), ainsi que le commerce (63,7%), le transport (42,9%) et les industries manufacturières (41,6%)».

Le travail au noir touche moins les femmes (il ne représente que 27,7% de l'emploi féminin), alors qu'il constitue 45,6% de la main-d'œuvre masculine, selon l'ONS. Aussi, selon la même source, les travailleurs non affiliés à la Sécurité sociale sont issus d'une population essentiellement jeune et sans qualification. 88,2% des jeunes âgés entre 15 et 24 ans travaillant dans le secteur privé ne sont pas affiliés à la Sécurité sociale. Ce taux diminue à mesure que s'élève l'âge pour atteindre 60,9% chez les travailleurs âgés de 55 ans et plus.

Parmi les autres marqueurs de la mauvaise qualité de l'emploi, il reste enfin à souligner son déficit de mobilité : «Ceux qui détiennent un bon poste le gardent pratiquement à vie et ceux qui héritent d'un emploi précaire peuvent rarement trouver mieux. Les habitants de régions à fort taux de chômage ne disposent pas des moyens qui leur permettraient de migrer là où la demande est plus importante, ce qui explique le maintien de clivages nets entre zones rurales et zones urbaines», avertit la Banque mondiale.

. Parmi les autres marqueurs de la mauvaise qualité de l'emploi, il reste enfin à souligner son **déficit de mobilité** : «Ceux qui détiennent un bon poste le gardent pratiquement à vie et ceux qui héritent d'un emploi précaire peuvent rarement trouver mieux. Les habitants de régions à fort taux de chômage ne disposent pas des moyens qui leur permettraient de migrer là où la demande est plus importante, ce qui explique le maintien de clivages nets entre zones rurales et zones urbaines», avertit la Banque mondiale.

e. Les conséquences qui en découlent sont de deux ordres :

- Il en résulte d'abord une **détérioration des équilibres budgétaires** que seuls des cours élevés des hydrocarbures continuent de couvrir. Les soldes budgétaires sont passés de -53,9 milliards de dinars en 1999 (-1,7% du PIB) à -770,9 milliards en 2006 (-8,4% du PIB) pour atteindre -5 0774,2 milliards de dinars en 2011 (prévisions), ce qui représente -36,3% du PIB.

Ils sont couverts par le Fonds de régulation des recettes (FRR).

- Le Fonds de régulation des recettes (FRR) est détourné de sa vocation première.

Le FRR a été mis sur pied début 2000 pour recueillir les recettes supplémentaires générées au-delà d'un prix de référence fiscal du baril de pétrole. L'objectif de départ était clair et le mécanisme vertueux : mettre les recettes de l'Etat à l'abri des variations brutales du marché pétrolier en épargnant les recettes résultant de prix élevés pour faire face plus facilement aux périodes de baisse des prix. Dans l'esprit de ce mécanisme, le prix de référence fiscal (19 dollars puis 37) était censé servir de norme pour mieux maîtriser l'évolution des dépenses de l'Etat.

Le Fonds de régulation des recettes (FRR), doté de près de 72 milliards de dollars en 2012, est l'objet de vives critiques, provenant notamment du patronat privé. Il est soupçonné par le Forum des chefs d'entreprise d'être «détourné de sa vocation initiale en créant une situation qui encourage la dépense facile et le gaspillage des ressources rares». Aussi, est-il attendu «la restauration de la lisibilité compromise des comptes publics, le renforcement du contrôle du pouvoir législatif, une meilleure information» afin d'entrer dans un cercle vertueux pouvant mener à une version algérienne de la «règle d'or budgétaire». Pour le FCE, il faut commencer par introduire une disposition légale interdisant le recours aux ressources du Fonds pour la couverture des déficits du budget. Cela impliquerait, selon l'étude du FCE, de passer à un prix de référence qui se situerait autour de 60 à 70 dollars. Le FCE propose d'aller vers une «réflexion globale sur l'usage qui pourrait être fait des ressources ainsi protégées (près de 72 milliards de dollars à fin 2011) dans des opérations destinées à intensifier le processus de croissance de l'économie».

Le FRR devrait être orienté vers «une structure proche des fonds souverains du type de ceux créés par la Norvège ou la Russie», estime-t-il. Plus largement, la perspective tracée est d'aller vers une «règle d'or budgétaire» pour «contenir la croissance exponentielle des budgets de fonctionnement en se donnant pour objectif de les équilibrer à terme par les seules recettes de la fiscalité ordinaire».

3. Une logique d'économie de la brique

Dire que nous reproduisons une économie de comptoir relève d'une tautologie : l'accumulation organique du capital s'opère au détriment de la communauté nationale et obéit à des centres d'intérêt issus pour la plupart de l'ancienne puissance coloniale. L'Algérie enregistre une mauvaise note de 3,2 (mention «médiocre») qui la classe au 92e rang lorsqu'on la soumet à l'examen de l'Indice de perception de la corruption établi par Transparency International (TI).

L'indice se décline en évaluation de pays allant de 0 (au sens scolaire de mauvaise note correspondant à un haut degré de corruption perçu) jusqu'à 10 (faible degré de corruption perçu). La moyenne mondiale est de 5. A titre d'illustration, à l'échelle mondiale, toujours pour l'année 2009, les notes les plus faibles ont été attribuées en 2009 à la Somalie (1,1 sur 10) et à l'Afghanistan (1,3) et les notes les plus hautes à la Nouvelle-Zélande (9,4 sur 10) et au Danemark (9,3). Les secteurs des travaux publics, du bâtiment et des grands chantiers sont particulièrement affectés, comme le révè lent les dernières informations relatives à Sonatrach, au financement de l'autoroute Est-Ouest ou du métro d'Alger. Ce qui autorise à coupler la première caractéristique d'économie de comptoir avec celle d'«économie de la brique». Que l'administration, pourvoyeuse de marchés, soit une source première de corruption, est attesté par ailleurs par les poursuites en justice engagées contre 300 présidents d'APC et 1 400 autres élus locaux sur les 26 000 que comptent les différentes municipalités du territoire national, durant le mandat électoral 2012-2017 toujours en cours.

Les crimes et délits les plus courants sont : violation du code des marchés, dilapidation et détournement de deniers publics, trafic d'influence, faux et usage de faux, malversations et mauvaise gestion. La wilaya d'Oran occupe le haut du tableau avec 15 P/APC (sur les 26 qu'elle compte) suspendus par le wali à la suite d'enquêtes ayant dévoilé leur implication dans des faits de corruption liés à la gestion de leurs collectivités. Elle est suivie de Tlemcen, Mostaganem et Tiaret[7].

Outre les marchés publics, le commerce extérieur est également affecté. L'économie de la brique trouve un terreau d'une fertilité exceptionnelle dans l'économie informelle qui couvrirait 40% du PIB. Est-ce un hasard que la loi de finances pour 2015 élaborée dans un contexte de crise a abaissé l'imposition pour les importateurs et… augmenté cette même imposition pour les producteurs, avant d'être corrigée in extremis dans la LFC 2015. «A la fin de la guerre civile, en 1999, les avoirs des milliardaires algériens à l'étranger sont estimés à 40 milliards de dollars», assure Martinez. Dans un rapport couvrant la période 2000-2008, Global Financial Integrity[8] évalue la croissance des flux illicites pour les neuf années à 24,3% pour la région Afrique du Nord/Moyen-Orient (région Mena), 21,9% pour l'Afrique et 7,85% pour l'Asie. Au cours de la même période, l'Algérie aurait «exporté», hors circuits légaux, 13,6 milliards de dollars, soit 1,7 milliard de dollars par an. Ces chiffres ne couvriraient pas la totalité des infractions à la réglementation de change et transferts de capitaux, ni les commissions occultes perçues à l'étranger par les signataires (ou leurs hommes de paille) de marchés publics de travaux, de fournitures ou de services

Pour le Maghreb, des évaluations plus récentes estiment les fuites de capitaux à 8 milliards de dollars/an dont 50% d'Algérie, 30% du Maroc et 20% de Tunisie. Les avoirs des Maghrébins à l'étranger étant estimés à 150 milliards de dollars. La plus grosse fraude reste l'informalité, l'excès de liquidité, l'acquisition de biens immobiliers et de commerces à l'étranger, de préférence dans un coin perdu de France, à l'abri du regard de la presse.

A. B.

(A suivre)

1) Luis Martinez offre au débat une dernière et récente publication consacrée à un ensemble des pays arabes, dont le nôtre : *Violence de la rente pétrolière : Algérie-Irak-Libye*, paru en 2010 aux Editions de la fondation des sciences politiques de France, page 49.

2) Ibid, p. 63.

3 Les «traits» attachés au mode de production asiatique – avant qu'il ne soit banni par l'école stalinienne dans les années 1929 à 1931 – recoupent les grands travaux hydrauliques, le rôle de l'Etat dans la construction et la gestion des systèmes d'irrigation, la monopolisation de la terre, l'existence d'une monarchie despotique, la stagnation, etc.

4) Ibidem, p. 24.

6) Mark Tessler and Eleanor Gao, *Gauging Arab Support for Democracy*, *Journal of Democracy* 16 (july 2005) : 82–97, aussi Amaney Jamal and Mark Tessler, *The Democracy Barometers: Attitudes in the Arab World, Journal of Democracy* 19 (January 2008): 97–110.

7) Quotidien *Reporter*, lundi 31 août 2015.

8) *Illicit Financial Flows from Developing Countries* : 2000-2009, A January 2011 Report. : www.gfip.org.